

UNION NATIONALE DES
SYNDICATS AUTONOMES



19 novembre 2020

Audition UNSA FASMI Sénat.



<http://fasmi.fr/>

**Fédération Autonome des Syndicats du Ministère de l'Intérieur
25 rue des tanneries 75013 PARIS - 01 43 40 64 27 -
Affiliée à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes - UNSA.**

L'UNSA FASMI représentée par Pierrick Agostini du SCPN, Basille Orsetti de l'UDO, de Bastien Joly délégué UNSA Police du Raid et de Denis Hurth délégué national formation a été entendue ce matin par la commission des lois du Sénat.

Cette commission avait pour thème la réflexion sur les méthodes d'intervention de la Police Nationale, la formation initiale et continue des policiers, les techniques d'intervention appropriées (réflexion sur la technique dite de « l'étranglement ») et le déploiement des futures caméras piétons.

Pour la formation initiale :

L'UNSA FASMI constate une dégradation des conditions d'enseignement en général, aggravée par la crise du COVID et le manque de formateur TSI.

Actuellement, les élèves gardiens de la paix sur la nouvelle scolarité ont 72 h sur les différentes techniques de défense et d'interpellation au lieu des 120 heures précédemment.

De plus les cours ont nécessité des modifications en raison de la crise sanitaire.
(Entraînement édulcoré sur les techniques)

Nous ne pouvons que déplorer cette baisse drastique du volume horaire d'enseignement qui aura inévitablement des conséquences...

L'UNSA FASMI s'interroge sur les capacités opérationnelles de nos nouvelles recrues sur le terrain à l'issue de leur scolarité.

UNSA FASMI
25 rue des Tanneries
75013 PARIS



Pour la formation continue des agents:

Nous avons fait part de notre inquiétude concernant le suivi des formations au sein de la PN.

Force est de constater que le minimum de 12 h de formation annuelle n'est pas respecté. (Manque de structure, de moyen et de formateur)

Nous avons proposé une formation de proximité pour répondre aux besoins des services.

La mutualisation des moyens entre les différents services permettrait de garantir une meilleure formation continue pour les agents.

Dans le cadre d'une formation continue nous insistons sur la mise en place de formation sur les techniques d'optimisation du potentiel pour permettre à nos collègues de mieux gérer les difficultés de notre métier difficile
(Interventions complexes, public agressif ou violent, période d'extrême tension)

Nous avons porté à la connaissance de la commission le courrier établi par de nombreux FTSI, transmis au Ministre de l'Intérieur sur le manque de moyens et de reconnaissance de la spécialité.

La protection fonctionnelle :

L'UNSA FASMI n'a pas assez de recul pour voir si ce nouveau dispositif mis en place est efficace.

Concernant la technique dite de « l'étranglement » :

L'UNSA FASMI refuse le retrait de cette technique, le terme peut être changé en ce qui concerne la sémantique.

Elle doit être possible en cas de réelle nécessité et dans un temps le plus court possible pour limiter les risques et maîtriser un individu en état de forte agitation.

Cette technique doit s'appliquer dans le respect de l'usage de la force, nécessaire et proportionnelle.

Concernant les nouvelles caméras piétons:

Nous demandons la création d'un groupe de travail pour établir une doctrine d'emploi et une consultation des utilisateurs sur la voie publique.

Une réponse pénale adéquate :

L'UNSA FASMI demande une réponse pénale rapide pour les interpellés. On ne doit pas se satisfaire d'une GAV et d'une comparution au bout de 6 mois ou 1 an.